

Note Méthodologique : Réglementation environnementale

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Cadre évolutif pour prévenir, réduire et tracer les impacts environnementaux.
- Ossature de gouvernance basée sur obligations, maîtrise opérationnelle et preuves.
- Alignement avec ISO 14001 (identification des obligations, revue périodique).
- Intégration avec SST et gestion des urgences pour une maîtrise globale des risques.
- Veille, revue des écarts et amélioration continue comme moteurs de performance.

Point clé : Centraliser les preuves et tenir un référentiel unique. Conserver les enregistrements essentiels au moins 5 ans.

Objectifs de la mission

- Cartographier les obligations et sources documentaires applicables.
- Définir limites opérationnelles, points de contrôle et seuils d'alerte.
- Garantir la disponibilité et l'auditabilité des preuves à tout moment.
- Intégrer les exigences dans achats, maintenance et production.
- Structurer la veille réglementaire et ses mises à jour.
- Déployer les compétences selon les rôles et responsabilités.

Périmètre / livrables attendus

- Matrice obligations ↔ contrôles (périmètre sites/activités, textes applicables).
 - Cartographie des aspects/impacts et priorisation des risques (grille de cotation).
 - Référentiel documentaire et modèles (procédures, consignes, enregistrements).
 - Plan de surveillance et programme de contrôles/mesures (points, fréquences, seuils).
 - Tableau de bord et indicateurs de conformité.
 - Programme d'audits internes et plan d'actions tracé.
 - Matrice des responsabilités et dispositif de gouvernance (revues, décisions).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 — Diagnostic initial et plan de conformité (horizon 90 jours)

- Analyser activités, autorisations et preuves; visites terrain et entretiens.
- Consolider la matrice obligations ↔ contrôles; qualifier les écarts.

- Livrables: état des lieux argumenté, plan de mise en conformité, pilote désigné.

Étape 2 — Cartographie des aspects et priorisation des risques

- Relier obligations aux aspects/impacts; définir critères et 3 niveaux de criticité.
- Ateliers avec production, maintenance, QSE pour points de contrôle et seuils.
- Livrables: grille de cotation, arbitrages et documentation des hypothèses/sources.

Étape 3 — Construction du référentiel et gouvernance

- Structurer architecture documentaire, procédures et matrice des responsabilités.
- Mettre en place tableau de bord et règles de versionnage/approbation.
- Livrables: référentiel opérationnel; revue de gouvernance semestrielle tracée.

Étape 4 — Maîtrise opérationnelle et contrôles

- Définir contrôles critiques, seuils d'acceptation et règles d'intervention.
- Assurer maintenance, étalonnage, rondes, essais périodiques et consignation.
- Résultat: programme annuel structuré (≥ 12 vérifications clés sur risques majeurs).

Étape 5 — Compétences, sensibilisation et culture

- Clarifier rôles; matrice de compétences et parcours cibles.
- Former à l'intégration, recyclages annuels, quarts d'heure environnement.
- Objectif: couvrir 100% des postes critiques sur 12 mois avec traçabilité.

Étape 6 — Revue, audit et amélioration

- Programme d'audits, méthode d'échantillonnage, indicateurs; tests d'urgence.
- Deux audits internes/an sur processus à enjeux; revue de direction annuelle.
- Résultat: décisions tracées et actions correctives suivies.

Planning / durée / jalons

Période	Jalon	Résultat attendu
T0	Lancement et nomination du pilote	Périmètre, sources et plan de travail validés
J+90	Première consolidation	Matrice obligations-contrôles et plan d'actions priorisé
Trimestriel	Points d'étape / synthèse de veille	Décisions tracées, mises à jour du référentiel
Semestriel	Revue de gouvernance	Arbitrages et versionnage validés par comité restreint
Annuel (12 mois)	Revue de conformité & revue de direction	Conformité évaluée, décisions et objectifs actés
Après changement majeur	Évaluation sous 60 jours + vérification sous 30 jours	Écarts recalibrés et actions critiques sécurisées

Rôles & responsabilités

Consultant

- Analyser activités, collecter documents, revoir autorisations; consolider la matrice.
- Formaliser méthodologie de hiérarchisation et grille de cotation; proposer arbitrages.
- Fournir architecture documentaire, modèles de procédures, matrice des responsabilités.
- Définir points de contrôle, seuils et règles d'intervention.
- Proposer programme d'audits, méthode d'échantillonnage et indicateurs.

Client

- Nommer un pilote et clarifier les responsabilités interservices.
- Participer aux ateliers (production, maintenance, QSE) et valider les seuils.
- Tenir à jour le référentiel; appliquer versionnage et approbations.
- Réaliser maintenance, étalonnage, contrôles et consignations.
- Mener audits internes, tests d'urgence et revue de direction annuelle.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Autorisations/arrêtés, prescriptions particulières et périmètre des activités.
- Rapports de mesure (eaux, air), attestations d'entretien/étalonnage.
- Contrats de filières, bordereaux et registres déchets.
- Inventaire des points de prélèvement/mesure et fréquences associées.
- Enregistrements de formation, comptes rendus d'audits et plans d'actions.
- Sources de veille et cartographie des textes applicables.
- Données d'exploitation (maintenance préventive, incidents, situations d'urgence).

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Comité de gouvernance semestriel; décisions et versionnage tracés.
- Veille mensuelle avec synthèse trimestrielle au comité; traitement < 30 jours des évolutions significatives.
- Évaluation de conformité annuelle; 2 audits internes ciblés/an.
- Programme de contrôles basé risques (≥ 12 vérifications/an sur risques majeurs).
- Classification des écarts en 3 niveaux; délais cibles: 30 jours (majeur), 90 jours (significatif).
- Traçabilité accessible en < 48 h; conservation des preuves clé: 5 ans.
- Gestion des changements: évaluation sous 60 jours + vérification des actions sous 30 jours.
- Vigilance: éviter la dispersion des preuves; référentiel unique et responsabilités claires.